

# Vivre à Mauran



Made in Mauran ... by Pierre

N° 103  
Mars 2017

Site internet de MAURAN: [www.mairie-mauran31.fr](http://www.mairie-mauran31.fr)



## Le mot du Maire

Chers Mauranaïses, chers Mauranaïses,

Dans moins de 2 mois nous allons passer dans l'isoloir tout d'abord pour les présidentielles puis pour les législatives (nos député(e)s). Cela à première vue paraît simple ... on se déplace et on vote. En réalité c'est plus compliqué qu'il n'y paraît.

Trois cas se présentent :

Le premier, le plus simple : on sait pour qui on vote, on a des certitudes, des convictions, on s'y conforme et on vote pour l'homme, la femme ou le parti choisi.

Le deuxième, déjà plus compliqué : les affaires, les attermoissements des candidats, les infos quasi quotidiennes sur le sujet, les « fake news », nous désorientent. Dans ce cas, il faut laisser décanter. Le temps nous aide à comprendre l'avenir ... puis il y aura les débats. Il faut écouter, analyser mais gare au chant des sirènes ... le populisme, la démagogie, ça fait du bien à l'oreille cependant sachons reconnaître les vraies valeurs. Alors le 23 avril, après évaluation, on devrait disposer des éléments nous permettant de choisir, de manière éclairée, un(e) candidat(e) (au pire par défaut) ou glisser un bulletin blanc. Il est utile de rappeler que le bulletin blanc est un suffrage exprimé et qu'à ce titre, si aucun candidat ne convient, on vote blanc.

Enfin le dernier cas reste problématique : l'abstention. S'abstenir, c'est ne pas participer au scrutin, ne pas s'exprimer, rester neutre et donc être inaudible. A ce sujet on peut inviter Dante dans notre réflexion : « Les endroits les plus sombres de l'enfer sont réservés aux indécis, ceux qui restent neutre en temps de crise morale. » S'abstenir ne nous dégage pas de notre responsabilité de citoyen et laisse les autres choisir à notre place. Est-ce le bon usage de la liberté ? L'élection récente des États Unis où 46% de citoyens se sont abstenus a produit un résultat inquiétant.

Bref vous l'aurez compris, je reste convaincu que l'action de voter est une démarche de liberté, de démocratie et une attitude républicaine. Évitez à la France d'aller *de Charybde en Scylla*.



Votre Maire : Daniel Corrège

## Manifestations de ces derniers mois

### Concert lyrique, Dimanche 11 Décembre 2016

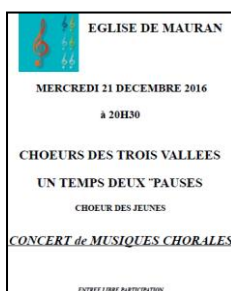


Le dimanche 11 décembre 2016 à 16h, les élèves de la classe de chant lyrique de **Caroline BONNAUD** (professeur de chant et chanteuse lyrique) faisant partie de l'association **La Bouche en Chœur** et de l'association **Voix O'Show**, ont donné un concert de Noël en l'église de MAURAN, accompagnés au piano par **Cyril KUBLER**. Ils ont interprété des chants issus du répertoire traditionnel et sacré de Noël. La Classe de chant Lyrique de La Bouche en Chœur se produit régulièrement en concert dans la région et rencontre un franc succès auprès du public grâce à un répertoire original et de qualité allant de l'Opéra à la Musique Sacrée en passant par la mélodie et les chants traditionnels.

Le concert s'est terminé par la dégustation d'un vin chaud, ce qui a permis de dialoguer avec les concertistes et de passer un moment de convivialité.



### Chorale chants de Noël, Mercredi 21 Décembre 2016



La chorale de Saint Martory " **Un temps deux pauses** " et les "**Chœurs des Trois Vallées**" de **Boussens** se sont produits le mercredi 21 décembre 2016 à 20h30 à l'église de Mauran pour présenter un programme sur le thème de Noël. Ces chœurs, dirigés par **Fabienne Thomas**, ont interprété chacun une partie du répertoire puis, pour la fin du concert, les deux formations se sont groupées pour chanter une pièce de Mozart ainsi que Douce nuit.

La représentation s'est terminée par un vin chaud qui bien évidemment a réchauffé les cœurs des choristes et des auditeurs.



## Repas des anciens et Noël des enfants, Dimanche 18 Décembre 2016

Un dimanche froid mais ensoleillé, du temps comme on l'aime !

A midi, les premiers invités du repas des aînés se présentent à la salle des fêtes. Il fait bon, la table est belle. Les aînés arrivent peu à peu ainsi que les élus venus les servir et leur tenir compagnie pour ce repas de fin d'année. Les mets sont appréciés, les souvenirs s'égrènent, le temps passé devient présent. Les agapes terminées, la salle est transformée pour recevoir le spectacle et le goûter de l'après-midi à l'occasion du Noël des enfants.



Les agapes terminées, la salle est transformée pour recevoir le spectacle et le goûter de l'après-midi à l'occasion du Noël des enfants.



Avec quelques minutes de retard, à 15h30, enfants et parents sont installés devant la scène pour assister au spectacle. L'Usine Théâtre pour les spectacles de « l'Atelier des Songes », s'active. « Les Contes d'Hiver » nous enchantent avec le jeu des marionnettes et ombres chinoises. Les petits ouvrent de grands yeux, les plus grands goutent la poésie qui se dégage de ce conte.

Le père Noël arrive à la fin du spectacle pour remettre quelques chocolats aux enfants puis tout ce petit monde se groupe autour des tables pour déguster la bûche de Noël arrosée de bons jus de fruits.



La nuit tombe, les petits mauranais regagnent leur maison avec des étoiles plein les yeux en attendant le vrai jour de Noël, un autre jour de bonheur.

## Réveillon de la Saint Sylvestre, Samedi 31 Décembre 2016

On ne change pas une équipe qui gagne ! Comme chaque année les convives étaient au rendez-vous ... des fidèles ! 90 participants se sont retrouvés à l'heure pour passer cette soirée. L'apéritif, soigné, préparé par le Comité des Fêtes était déjà copieux et bien arrosé avec sa soupe de champagne. La suite était dans le même ton. Le traiteur **JAD'OR** dont le patron **Jérôme Dessarps** « adore » faire la cuisine, avait concocté des petits plats délicieux. En 2015 il nous avait régalez, en 2016 il a maintenu le cap, tous les convives ont apprécié les mets succulents.



Un réveillon c'est un bon repas mais c'est aussi l'ambiance, la musique. **CLEMSON 31** avait sorti les spots, les enceintes et la musique pour tous : musette, tubes, chansons et cotillons. Les danseurs nombreux sur la piste se sont déchaînés jusqu'au petit matin. Tous les ingrédients pour passer de 2016 à 2017 étaient réunis et malgré une nuit très froide, près de  $-10^{\circ}\text{C}$ , les noctambules n'ont pas eu le temps de se refroidir.





## Réunion Vœux du Maire, Samedi 7 Janvier 2017



Samedi après-midi une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation du Conseil Municipal pour la présentation des vœux.

Le maire, après avoir remercié les participants, a cité les adjoints : Dominique, Christian et Thierry ainsi que les Conseillers pour leur dévouement à la cause municipale, chacun amenant sa pierre à l'édifice. Les employés municipaux Valérie et Olivier ont également été remerciés pour leur contribution à la vie de notre village.

Ce fut l'occasion d'annoncer que Mauran avait vu croître sa population pour ainsi atteindre 207 habitants.

Ensuite les réalisations 2016 ont été développées puis les projets 2017.

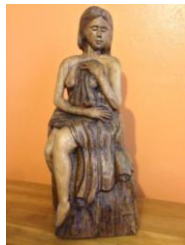
Après avoir subi quelques données chiffrées, les mauranais et mauranaises ont pu déguster une coupe de champagne, ce qui a été une fois de plus l'occasion de fêter la nouvelle année dans une ambiance chaleureuse.

## Exposition d'artistes mauranais, les 21 et 22 Janvier 2017

Samedi 21 à 11h30 les invités étaient au rendez-vous pour le vernissage de la première **exposition d'art à Mauran**. Cette exposition était l'occasion de révéler certains talents de notre commune. Chacun des exposants, **Julie Moscatelli** pour les peintures, **Auguste Chaubet** pour les sculptures et **Magalie Rodet** pour les constructions miniatures ont pu exprimer lors de ce vernissage leur histoire, leurs motivations.

**Julie** dans ses tableaux qui sont en fait des compositions picturales créées autour d'objets de récupération, valorise les déchets normalement destinés à un oubli, une destruction. De ces objets, sa créativité habille, met en scène, compose un tableau. **Auguste**, sculpteur sur meuble dans sa jeunesse, a, lors de sa retraite, retrouvé le goût de travailler le bois. Il a laissé libre cours à son imagination pour créer statuettes et animaux. Quant à **Magalie**, la matière des matériaux de construction la fascine. Elle fabrique donc les briques et les tuiles de ses maisons et de ses pigeonniers. L'échelle de ces constructions est parfaitement respectée, le résultat a enchanté notre admiration.

Les invités sont venus nombreux. Ils étaient de notre village et des communes avoisinantes. À cette occasion on peut remercier les représentants de l'Office du Tourisme de Cazères qui nous ont honorés de leur présence et qui ont particulièrement apprécié cette initiative.



**Julie Moscatelli** a ensuite exposé à l'**Office du Tourisme à Cazères** du 1er au 18 Février. Les autorités locales étaient présentes à son vernissage.



## Mardi Gras des enfants, Samedi 25 Février 2017

Les participants étaient au rendez-vous : de nombreux mauranais, mauranaises et leurs amis étaient là pour fêter Monsieur Carnaval. Un **superbe Monsieur Carnaval** de plus de 3 mètres de haut, réalisé par notre ami Pierre. Il y avait de quoi s'émerveiller, les grands pour la prise de conscience du talent exprimé, les petits pour cette sculpture imposante qui les toisait de très haut. Les participants ont permis à Monsieur Carnaval de faire un dernier tour de village avant de le condamner pour son manque d'attention aux requêtes des enfants. Puis ce fut le bûcher ! La tristesse fut vite oubliée devant les crêpes et les gaufres. Un bel après-midi ensoleillé qui a rassemblé les amoureux de leur village.



## Manifestations à venir

- **Chasse aux œufs** --> Dimanche 16 Avril
- **Vide-grenier de Printemps** --> Lundi 1er Mai
- **Fête des voisins** --> Vendredi 19 Mai
- **Matinée nettoyage des chemins** --> Samedi 3 Juin
- **Feu de la Saint Jean et Fête de la musique** --> Samedi 24 Juin
- **Fête locale** --> Samedi, Dimanche et Lundi, les 22, 23 et 24 Juillet
- **Rallye 4L** --> Samedi 19 Août
- **Course de caisses à savon** --> Week-end 30 Septembre et 1er Octobre
- **Vide grenier d'automne** --> Dimanche 22 Octobre (date à confirmer)
- **Halloween des enfants** --> Mardi 31 Octobre

## Nouveaux habitants

Bienvenue à **Kevin Ribet** et à sa compagne **Carine Fauroux**, nouveaux habitants de Mauran.

**Kévin** est revenu vivre dans le village où résidaient ses grands-parents paternels dans les années 1960. Nous sommes heureux de l'accueillir avec sa famille.



## Infos pratiques

### Mairie

#### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

#### Jour de ramassage des ordures ménagères:

Les mardis et vendredis matins.

#### Travaux

- **En cours** : Extension éclairage public route de Roquefort : travaux terminés, en attente visite du Consuel avant mise en service.
- **A venir** : Modification carrefours du pont et La croix



### Réforme obtention cartes d'identité

Réforme des demandes de carte d'identité à compter du 7 mars 2017.

A partir du 07 mars 2017, les communes n'instruiront plus les dossiers de carte d'identité. Comme pour les demandes de passeports, ce sont des communes du département disposant d'un dispositif spécifique qui accueilleront les administrés. Pour Mauran, vous aurez possibilité de vous rendre dans les mairies suivantes :

- Aspet : place de la République : 05.61.88.40.22
- Carbonne : place Jules Ferry : 05.61.87.80.03
- Cazères sur Garonne : Place de l'Hôtel de Ville : 05.61.98.46.00
- Muret : 27 rue Castelveilh : 05.61.51.95.95
- Saint-Gaudens : Rue de Goumetx : 05.61.94.78.00

Pensez à téléphoner afin de prendre rendez-vous pour l'instruction de votre demande ainsi que les pièces à apporter pour constituer le dossier.

### Rappel des règles de modifications de constructions existantes

Depuis avril 2013, les règles de construction sur la commune de Mauran sont régies par un **PLU** (Plan Local d'Urbanisme). En conséquence, toute nouvelle construction ou modification de construction existante (maison, hangar, garage, abri, modification ou réfection de façade, création ou modification d'ouverture, modification des fermetures comme volets ou persiennes, changement de destination du local etc...) doit **impérativement** faire l'objet d'une **autorisation d'urbanisme préalable**.

Renseignez-vous en Mairie.

## Poème

*Ce que m'a dit l'infirmier*

*Je sais...*

*Le soir dans la clarté mourante du soleil  
Des groupes de jeunes gens s'en vont sous les branches  
Pour mille raisons d'aimer renoncent au sommeil,  
Seul mystère frissonnant dans les cœurs, les dimanches.  
Je sais qu'on n'aime pas l'accent du désespoir,  
De l'homme handicapé ou celui d'un manant.  
L'être vers qui jamais on ne va dire, bonsoir !  
Libre d'être ami, mais jamais amant.  
Le bâtard qui souffre, aux sinistres tanières  
L'être qu'on n'aime pas, mais qu'on plaint quand même  
Orgueilleuse pensée qui dévore les chaumières.  
Celui vers qui jamais on ne va dire, je t'aime !...*

*De mon isolement je ne veux point languir  
Et pressant mon effort au bout de mon désir  
Aux choses de la terre, aux écritures d'argile :  
Au sublime ouvrage je ne suis point fragile.  
Dans le calme des nuits au fond de ma mémoire,  
Je laisse paraître le rêve de la gloire.*

*Guy ARNAUD*